



ARTICULATION DES PEUPLES AUTOCHTONES DU BRÉSIL – APIB

LETTRE A LA BANQUE POPULAIRE CAISSE D'ÉPARGNE – GROUPE BPCE

L'**Articulation des Peuples Autochtones du Brésil (APIB)**, organisation nationale représentant plus de 300 peuples autochtones au Brésil, s'adresse à la **Banque Populaire Caisse d'Épargne (Groupe BPCE)** pour présenter un message clair et urgent : les institutions financières ne peuvent revendiquer une responsabilité environnementale tout en continuant de financer des projets, des entreprises et des chaînes de production associées à la déforestation, à l'accaparement des terres, à la violence et à la violation des droits des peuples autochtones.

La déforestation au Brésil est directement liée à l'invasion des territoires autochtones, à la contamination des rivières, à la destruction des modes de vie, à la criminalisation des dirigeant.e.s et au déni du droit à l'autodétermination. L'expansion du soja, de l'élevage, de l'exploitation minière et des infrastructures ne se fait pas sans capital. Elle dépend du crédit, des investissements, des assurances, des garanties, de l'émission d'obligations, du financement commercial et des services financiers qui permettent aux grandes entreprises d'étendre leurs opérations et de transférer leurs coûts sociaux, environnementaux et climatiques aux peuples autochtones, aux communautés locales, aux forêts, aux rivières et à nos générations futures.

C'est pourquoi la responsabilité du secteur financier est concrète. Les banques qui financent des entreprises et des chaînes de production associées à la déforestation et à la violation des droits autochtones ne sont pas en dehors du problème : elles en font partie.

En 2024, 154 conflits liés aux droits territoriaux ont été enregistrés, affectant 114 terres autochtones dans 19 états brésiliens. Au cours de la même période, les invasions, l'exploitation illégale des ressources naturelles et d'autres



dommages au patrimoine ont touché 159 terres autochtones dans 21 états. Ces chiffres démontrent que la pression sur les territoires autochtones provient d'un modèle économique soutenu par des chaînes mondiales de matières premières.

L'agrobusiness reste l'un des principaux vecteurs de cette pression. L'élevage représente plus de la moitié de la superficie totale des terres autochtones envahies par des activités liées au secteur, suivi par le soja. La destruction ne se limite pas non plus à l'Amazonie. Elle progresse dans le Cerrado, la Forêt Atlantique, le Pantanal, la Pampa et la Caatinga. Dans le Cerrado, où l'expansion du soja et de l'élevage croît de manière accélérée, des peuples comme les Guarani Kaiowá font face depuis des décennies à la violence, au confinement territorial et aux attaques liées aux disputes foncières.

L'Union européenne et la France ont une responsabilité directe dans ce scénario. L'UE génère la plus grande empreinte carbone par kilogramme de soja importé au monde, non pas parce qu'elle importe les plus grands volumes, mais parce que sa demande est concentrée dans des régions comme le Cerrado, où forêts, savanes et autres écosystèmes sont convertis à l'agroélevage. Une politique contre la déforestation qui laisse le Cerrado de côté ne résout pas le problème : elle ne fait que déplacer la destruction.

Au cours des 16 dernières années, les cultures de soja au Brésil ont augmenté, en moyenne, de l'équivalent de 6 000 terrains de football par jour. Le Brésil est le principal fournisseur de soja de l'Union européenne, représentant environ 39% des importations européennes. Cependant, environ 20% de ces exportations pourraient être contaminées par la déforestation illégale. En France, seulement 12% du soja est certifié comme exempt de déforestation ou de conversion des sols.

L'élevage continue également d'alimenter la destruction. Entre 2015 et 2023, les importations européennes de viande bovine en provenance du Brésil

Setor Comercial Sul, Q. 02 BL C N° 252 – LT 34/35, 6º andar – Edifício Jamel Cecilio – Asa Sul – CEP: 70.317-905 – Brasília –

Distrito Federal – Brasil. Tel: (61) 99125-8987 E-mail: internacional@apiboficial.org Site: <https://apiboficial.org/>



étaient associées, en moyenne, à la déforestation de 28 000 hectares par an, une zone plus de 2,5 fois plus grande que Paris. Entre 2024 et 2025, le nombre d'abattoirs en Amazonie autorisés à exporter de la viande bovine vers l'Europe a pratiquement doublé. Avec l'élargissement des relations commerciales entre le Mercosur et l'Union européenne, cette pression tend à croître, augmentant les risques pour les territoires autochtones et les biomes brésiliens.

La BPCE ne peut traiter ces données comme étant éloignées de ses activités. Entre 2013 et 2022, les banques françaises ont dirigé plus de 743 millions d'euros vers les secteurs brésiliens du soja et de l'élevage. BNP Paribas, Crédit Agricole, le Groupe BPCE et Société Générale ont financé Bunge, une société de négoce ayant des cas documentés de déforestation dans ses chaînes d'approvisionnement. Cela démontre que les institutions financières françaises sont exposées à des chaînes à haut risque et doivent répondre publiquement de cette exposition.

Les peuples autochtones occupent environ 14% du territoire brésilien et sont parmi les principaux responsables de la protection des forêts, de la biodiversité et de la stabilité climatique. Entre 2004 et 2019, les peuples autochtones au Brésil ont protégé 25 millions d'hectares de forêts, mais font quotidiennement face aux risques liés à l'expansion agricole et aux activités prédatrices. La démarcation et la protection des terres autochtones ne sont pas seulement liées aux droits des peuples autochtones : ce sont des politiques essentielles pour l'équilibre climatique mondial.

Nous alertons également sur la nouvelle course aux minerais critiques et aux terres rares. Le Brésil détient environ 23% des réserves mondiales de ces ressources, tandis que la France importe environ 95% de ces matériaux de Chine et cherche à réduire sa dépendance. Cet agenda est présenté comme nécessaire à la transition énergétique et à la sécurité nationale, mais les minerais critiques n'alimentent pas seulement les véhicules électriques et les



éoliennes : ils sont également utilisés dans les missiles, les drones et les systèmes d'armement. À l'échelle mondiale, 54% des projets d'extraction de minerais critiques sont situés à l'intérieur ou à proximité de territoires autochtones. Sans la garantie de la Consultation et du Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP), cette transition pourrait créer de nouvelles zones de sacrifice.

Face à cela, l'APIB invite la BPCE à agir avec urgence, transparence et responsabilité pour garantir qu'aucun de ses produits ou services financiers ne contribue à la déforestation, à la conversion des écosystèmes, à l'accaparement des terres, à l'invasion des Terres Autochtones, à la violence contre les leaders ou à la violation des droits des peuples autochtones.

Nous appelons la BPCE à :

1. Adopter une politique zéro déforestation et zéro violation des droits, couvrant le crédit, les investissements, la gestion d'actifs, l'émission d'obligations, les assurances, les garanties, le financement commercial et la souscription.
2. Suspendre et exclure de ses opérations financières les entreprises liées à l'accaparement des terres, à l'invasion des terres autochtones, à la déforestation illégale, à la violence contre les dirigeants autochtones, aux crimes environnementaux ou à la violation du droit à la Consultation et au Consentement Libre, Informé et Préalable.
3. Exiger la traçabilité intégrale de toute la chaîne de production, du producteur au consommateur final, incluant les fermes, unités productives, abattoirs, mines, ports, négociants, fournisseurs directs et indirects, transporteurs, exportateurs et acheteurs finaux, avec des mécanismes vérifiables pour empêcher le blanchiment des matières premières et garantir que les produits associés à la déforestation, à



l'accaparement, à l'invasion des terres autochtones ou à la violation des droits n'accèdent pas aux marchés internationaux.

4. Appliquer une diligence raisonnable socio-environnementale et en matière de droits humains dans tous les biomes brésiliens, en établissant des mécanismes concrets de contrôle sur les exportations financées ou soutenues par la banque, de sorte que les opérations commerciales liées au soja, à la viande bovine, au cuir, au bois, à l'exploitation minière et autres matières premières ne soient rendues possibles que par la preuve de l'origine, de la légalité, de l'absence de déforestation, du respect des droits territoriaux autochtones et du respect de la Consultation et du Consentement Libre, Informé et Préalable.
5. Établir un mécanisme permanent de dialogue, de dénonciation et de reddition de comptes avec les peuples autochtones et leurs organisations représentatives, y compris l'APIB, en garantissant la création de canaux accessibles, sûrs et efficaces pour que les communautés affectées puissent présenter des plaintes sur les violations des droits, les risques socio-environnementaux, les invasions territoriales, les contaminations, les menaces et les impacts liés aux entreprises ou chaînes de production financées par la BPCE, avec des délais de réponse clairs, des mesures de réparation et la participation directe des peuples autochtones au suivi des cas.
6. Soutenir les solutions climatiques dirigées par les peuples autochtones, y compris le financement direct aux organisations autochtones, les fonds territoriaux, le suivi communautaire, la protection des défenseurs des droits humains et la gouvernance territoriale autochtone.

La crise climatique est produite par un modèle économique qui transforme les territoires en zones de sacrifice et traite les peuples autochtones comme des



obstacles au profit. La BPCE a un choix : continuer à financer des chaînes de production qui aggravent la destruction et violent les droits, ou assumer l'engagement politique et institutionnel pour un véritable changement dans ses politiques financières.

Les territoires autochtones sont la ligne de front de la protection climatique, de la biodiversité, de la sécurité hydrique, de la souveraineté alimentaire et de la vie.

Articulation des Peuples Autochtones du Brésil – APIB